



Collège Ingénierie

Paris,
17 septembre 2024



Union des Professionnels
de la Dépollution des Sites.

1. Approbation du CR du collège commun du 18 juin 2024

1. Approbation du CR du collège commun du 18 juin 2024

Les sujets abordés lors du Collège Commun du 18/06/24 ont été :

1. Enquête sur les indicateurs de la profession : présentation des données 2021 et collecte des données 2023.
2. Certification réglementaire – Domaine C ?
3. Comment améliorer les échanges ingénierie/travaux ?
4. Sujets divers.

Avez-vous des remarques à formuler sur le CR ou le diaporama de cette réunion ?

2. Suites du collège commun du 18/06.

2. Retour sur les échanges du collège commun du 18/06

Montée des pratiques de confinement et substitution :

- Réduction des coûts de dépollution par confinement ou substitution des terres.
- Souvent sans contrôle adéquat ni suivi rigoureux des pollutions laissées sur site.

Solutions Proposées :

- **Contrôle renforcé des restrictions d'usage (RUCP)** pour garantir une information claire des pollutions aux acheteurs et notaires.
- Imposer la création d'un **SIS** à la déclaration de fin de travaux (DACT) dans les cas pertinents.

2. Retour sur les échanges du collège commun du 18/06

Des prestations d'ingénierie dégradées :

- Problèmes de communication et d'application des recommandations entre MOA, BE et entreprises de travaux.
- Approches divergentes sur la substitution et la gestion des projets de dépollution.

Solutions Proposées :

- **Formation des BE** aux techniques de dépollution pour une meilleure gestion des projets.
- **Informer les MOA sur les besoins en délais** des entreprises d'ingénierie et de travaux pour éviter les pressions excessives.
- **Organiser des webinaires, des séances de formations et des matinales** pour éduquer les MOA sur les bonnes pratiques et faciliter une meilleure synergie entre les parties.
- **Renforcer la participation aux enquêtes et aux formations** pour une meilleure compréhension des enjeux entre les différents acteurs.

2. Retour sur les échanges du collège commun du 18/06

Multiplication des intervenants sur un même site :

- La présence de nombreux intervenants crée des défis en matière de gestion, de responsabilités et de coordination des travaux.

Solutions Proposées :

- **Définir des critères** pour déterminer quand un PCT est nécessaire.
- Élaborer une **charte de responsabilités** pour améliorer la collaboration et éviter les dysfonctionnements.

3. Certification des foreurs : avancement

3. Certification des foreurs avancement depuis le 18/06

21 juin : GT
certification
(Sous-groupe
SSP)

Discussion sur la possibilité de certification équivalente à NF X31-620

- Il existe déjà une certification volontaire pour les bureaux d'études SSP (certification volontaire encadrée par la norme NF X31-620). Pourquoi ne pas la rendre réglementaire, avec une équivalence avec l'objet du GT ? . Toutefois, la norme NF X31-620 est une norme de service, il faudrait donc envisager une réécriture pour inclure des prescriptions techniques (issues de la NF X31-614 et NF X31-615).

Responsabilité de la déclaration

- Plusieurs participants indiquent qu'il y aurait un intérêt à décorréliser plus explicitement la déclaration des ouvrages et la certification car il est considéré que la déclaration relève de la responsabilité du maître d'ouvrage et pas du foreur, objet du projet de certification, notamment en contexte SSP. La DEB et le BRGM précisent que la déclaration des ouvrages fait tout de même partie des pratiques à améliorer, et des évolutions réglementaires majeures.

3. Certification des foreurs avancement depuis le 18/06

21 juin : GT certification (Sous-Groupe SSP)

- **Champ d'application.** Plusieurs participants questionnent la pertinence d'inclure les forages de dépollution, dans la mesure où :
 - ils ont vocation à améliorer un état dégradé des nappes concernées,
 - les configurations sont adaptées au cas par cas, sans norme existante car chaque cas est quasi-unique,
 - ils ne constituent qu'une part mineure des ouvrages réalisés (chiffres évoqués de l'ordre de quelques pourcents, très inférieurs à 5%).

Le BRGM répond que les spécificités de ces ouvrages sont bien identifiées, mais qu'il existe un enjeu à s'assurer a minima de leur comblement dans les règles de l'art.

3. Certification des foreurs avancement depuis le 18/06

21 juin : GT
certification
(Sous-groupe
SSP)

Difficultés de la relation BE/Foreur. Les participants mettent également en avant les spécificités du domaine SSP :

- d'une part, l'articulation entre les bureaux d'études qui assument tous les dimensionnements et les adaptations techniques, et les entreprises de forage qui interviennent en opérateurs ; ceci impliquera une vigilance particulière lors de la rédaction des prescriptions, afin qu'elles soient cohérentes avec les limites de responsabilité des foreurs ;
- d'autre part, les entreprises de forage sont pour certaines des structures de dimensions restreintes, qui ne voudront pas entrer dans le processus de certification (verrou lié au coût et à la complexité).

3. Certification des foreurs avancement depuis le 18/06

Publication du Décret n° 2024-639 relatif à l'application de la sanction administrative prévue à l'article L. 171-7-1 du code de l'environnement concernant les travaux de forage réalisés sans qualification ou certification.

27 juin 2024

Retours sur le document

juil.–août

16 juil.

Transmission des prescriptions proposition de prescriptions techniques reformulées par le BRGM suite aux différents GTs

27 sept.

23 et ou 27 septembre : échanges et se décisions sur les prescriptions foreurs eau SSP, voir l'organisation du partage des responsabilités BE/foreurs et si possible aborder le référentiel certification.

4. Normalisation AFNOR : participation aux travaux.

4. Normalisation AFNOR : participation aux travaux.

AFNOR crée une nouvelle commission dédiée à la Biodiversité et à la Renaturation.

Qui y participe parmi les adhérents de l'UPDS ?



2025 : révision de la norme NF X31-620

L'UPDS réintégra à ce moment la commission sol de l'AFNOR



**Merci pour votre
attention ...**